



**SPORTS  
LOISIRS  
VALLORBE**

# **Rapport de gestion**

**2019 – 2020**

**Sports et Loisirs de Vallorbe SA**

**Société fondée le 29 août 2017**

**Exercice : 1<sup>er</sup> mai 2019 - 30 avril 2020**

**Conseil d'administration :**

Président :	Christophe Schwerzmann	Désigné par la Municipalité
Vice-Président :	Stéphane Costantini	Désigné par la Municipalité
Secrétaire :	Jacques-André Chezeaux	Désigné par le Conseil communal
Membres :	Pierre Rigoli	Elu par l'AG du 29.08.17
	Jérôme Perrin	Elu par l'AG du 29.08.17

**Organe de révision :**

Fiduciaire Favre Révision SA, Lausanne désignée par l'AG du 29.08.17

**Collaborateurs :**

Aurélié Vilanova, cheffe d'exploitation administrative

Thibault Caron, chef d'exploitation technique

Gérard Sulzener, employé polyvalent

Raymond Jaccoud, employé polyvalent et nettoyages

Thierry Pivron, employé polyvalent

Amandine Caron, garde-bains, du 10 mai 2019 au 31 août 2019

Emmanuelle Orreindy, garde-bains du 10 mai 2019 au 31 août 2019

Jacques Monegger, garde-bains, du 10 mai 2019 au 31 août 2019

Juliette Perrier, garde-bains, du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 août 2019

# Assemblée générale

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**Mardi 27 octobre 2020 à 19 h 30 à la salle de réunion du Casino**

## Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Liste de présence
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019
4. Rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019-2020
5. Présentation des comptes 2019-2020
6. Rapport de l'organe de révision
7. Discussion et vote sur les comptes
8. Décharge au conseil d'administration
9. Elections statutaires
10. Divers et propositions individuelles

## Procès-verbal AG 2019

**ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 31 OCTOBRE 2019 TENUE A LA SALLE DES  
REUNIONS DU CASINO DE VALLORBE**

Présidence : Christophe Schwerzmann

Secrétaire : Jacques-André Chezeaux

### **Ordre du jour :**

- Liste de présence
- Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 octobre 2018
- Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2018-2019
- Présentation des comptes 2018-2019
- Rapport de l'organe de révision
- Discussion et vote sur les comptes
- Décharge au CA
- Echange des parts sociales
- Divers et propositions individuelles

\*\*\*\*\*

1. **Liste de présence** : la liste de présence fait état de 21 actionnaires présents porteurs de 990'951 actions soit 99.09% Excusés : Heidi Mercier, Philippe Mamie, Liliane Baud, Claude Banse, Joël Jeanmonod, Catherine Mamie, Michel Blanc, Gilbert Soguel.
2. **Adoption du PV de l'AG du 30 octobre 2018** : Il est lu par le secrétaire et accepté à l'unanimité.

3. **Rapport du CA pour l'exercice 2018-2019** : Il est lu par le Président et il est joint au présent PV.
4. **Comptes 2018-2019** : L'exercice clôture par une perte de CHF 251'476.22 et le total du bilan, d'un montant de CHF 6'617'134.90. Les fonds propres s'élèvent à CHF 809'210.47.
5. **Rapport de l'organe de révision** : Le président lit le contenu du rapport établi par la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne daté du 3 octobre 2019 qui propose à l'AG d'accepter ces derniers.
6. **Discussion et vote sur les comptes** : Avant le vote et sur demande d'un actionnaire il est donné les renseignements nécessaires à comprendre les raisons de la perte de Fr 251'476.22. Celle-ci provient en fait d'un amortissement extraordinaire qui a été comptabilisé suite à la reprise des actifs et passifs de l'AAPV. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des actionnaires.
7. **Décharge au CA** : Les actionnaires donnent décharge au CA pour sa gestion durant l'exercice écoulé.
8. **Echange des parts** : Suite à l'appel effectué aux porteurs des parts de la Sté Coop des 3 vallons et de l'AAPV nous constatons qu'à ce jour seul 5,74% des titres ont été échangés 9541 nouvelles actions ont été délivrées à ce jour. L'attestation de porteur d'actions de la nouvelle société sera délivrée aux actionnaires d'ici la fin de l'hiver. Quand bien même le délai pour l'échange est arrivé à échéance, le CA admettra encore les échanges qui seraient demandés.
9. **Divers** : A la question de M. Jean-Philippe Dépraz sur les travaux futurs de la piscine il est annoncé que les études sont en cours et que probablement le crédit alloué par le CC ne suffira pas. Une demande d'augmentation sera certainement nécessaire. En principe et pour autant que tout se passe bien, la pataugeoire sera mise en service pour la prochaine saison (2020) et les travaux du grand bassin interviendront dès la fin de la saison 2020 pour une mise en exploitation en 2021.

A la question de M. Olivier Jaquet sur la performance des filtres et sur les problèmes qui ont provoqué la fermeture des bassins, il est donné les renseignements utiles à la bonne compréhension des problèmes survenus notamment ceux liés à « l'algue moutarde » qui a aussi affecté d'autres installations dans le Canton. M. Schwerzmann ne nie pas les problèmes d'exploitation survenus en 2018 qui ont nécessité la fermeture temporaire de notre piscine.

La saison 2019 qui vient de se terminer s'est très bien passée et la qualité de l'eau n'a jamais été péjorée même durant les périodes de canicules. A relever que les contrôles imposés par les services sanitaires du Canton ont tous été positifs.

La séance est levée à 20.35

Le président :

Christophe Schwerzmann

Le secrétaire :

Jacques-André Chezeaux

## Rapport d'activité :

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 16 reprises. Le CA était en outre représenté aux diverses séances ou manifestations suivantes :

- à l'assemblée des petites piscines régionales,
- à l'assemblée générale de l'Association vaudoise des terrains de camping,
- à l'assemblée générale de l'Association des Amis de la Piscine et du Camping de Vallorbe,
- à l'assemblée générale du Hockey-Club Vallorbe,
- à quelques séances concernant les travaux de rénovation de la patinoire,
- aux séances hebdomadaires pour la réalisation de la nouvelle patageoire,
- au repas de soutien du HCV,
- à la journée de soutien en faveur d'un jeune prometteur en patinage artistique,
- aux séances du comité d'organisation de l'inauguration de la patinoire.

Les faits marquants de cette 3<sup>ème</sup> année de fonctionnement sont les suivants :

- l'inauguration de la patinoire du 23 au 25 août avec un riche programme,
- la réunion par un notaire des parcelles 76, 77, 87 et 1708 en une seule de 12'735 m<sup>2</sup> portant le n° 76,
- l'envoi des nouvelles parts sociales aux actionnaires, regroupant celles de la coopérative de la patinoire des 3 Vallons et de l'Association des Amis de la Piscine de Vallorbe. Ce sont ainsi 1'000'000 d'actions d'une valeur de CHF 1.-, pour 103 actionnaires qui sont réparties au 30 avril 2020 comme suit : 988'277 appartenant à la commune de Vallorbe et 11'723 à diverses entités publiques ou privées,
- la création d'un abonnement général valable à la piscine et à la patinoire,
- Il est à relever que certainement pour l'unique fois, on pouvait patiner sur la rive droite de l'Orbe tout en voyant les nageurs se baigner ou plonger dans la piscine sur la rive gauche !!

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement l'ensemble des services communaux pour leurs aides et conseils, et particulièrement la bourse communale pour la tenue des comptes.

## **Camping**

Pour la première fois dans l'histoire du camping, celui-ci est resté ouvert pendant la période hivernale. Ce sont surtout quelques saisonniers suisses allemands qui en ont profité. L'entrée à la patinoire leur était offerte.

Une effraction a malheureusement eu lieu dans une caravane qui était en hivernage, mais avec des dégâts moindres.

Le Tivoli a été équipé d'un micro-ondes et de deux plaques de cuisson.

Nous avons fait l'acquisition d'une grande caravane en parfait état d'un ancien saisonnier. De nombreuses demandes nous parviennent afin de pouvoir louer une caravane ou un cabanon.

Le problème d'humidité récurrent dans les sanitaires du bas a été résolu.

Le 7 avril, le canton de Vaud ordonne la fermeture de tous les campings, en raison de la pandémie de coronavirus.

## Piscine

Suite aux problèmes de traitement de l'eau lors de la saison 2018, notre installation a été soumise à un contrôle très strict du laboratoire cantonal. L'inspecteur cantonal des eaux autorise l'ouverture de nos installations le 25 mai, soit avec une semaine de retard. Une analyse hebdomadaire de la qualité de l'eau est imposée, exercice parfaitement réussi grâce à la maîtrise des installations du nouveau responsable technique.

De nouveaux jeux aquatiques sont proposés à notre plus jeune clientèle, grâce au soutien de l'association des Amis de la piscine et du camping de Vallorbe. Le store de la buvette a été remplacé par une nouvelle bâche

Les dalles à l'arrière du grand bassin ont été stabilisées par le service de voirie de la commune.

La saison peut être considérée comme bonne, avec néanmoins un début de saison mitigé jusqu'à mi-juin. Elle se termine le 1<sup>er</sup> septembre après la traditionnelle fête organisée par nos amis de l'association et une dernière journée où l'eau a été comme à son habitude colorée pour la joie des enfants.

Suite au crédit accordé par le Conseil communal pour l'assainissement des installations de la piscine, la saison hivernale fût consacrée à l'étude des différents projets. Dans un premier temps, il a été décidé la construction d'une nouvelle pataugeoire, des études complémentaires devant être faites concernant le grand bassin et le toboggan. Une première séance de chantier a été convoquée le 4 mars avec un début des travaux fixé au 16 mars. En raison de la pandémie de Coronavirus, les travaux débutent avec quelques jours de retard mais à un rythme très ralenti.



## Patinoire

Les travaux de couverture entre le toit de la patinoire et le bâtiment de la buvette ainsi que la finition des nouveaux vestiaires ont été réalisés, clôturant ainsi pratiquement ce gros chantier au Frézillon. Néanmoins, plusieurs problèmes sont encore à régler : sonorisation, ventilation de la toiture et problème d'eau dans un vestiaire, entre autres. Egalement quelques soucis ont été constatés avec un disjoncteur électrique. La pendule de chronométrage doit être déplacée et éventuellement remplacée.

Le comité d'organisation pour l'inauguration de la patinoire peut enfin dévoiler le programme et la grande fête qui ont lieu le week-end du 23 au 25 août.

Lors de la journée officielle, de nombreux invités nous ont fait l'honneur de participer à l'inauguration, particulièrement Yodli, mascotte officielle des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 avec son directeur Yan Logan, les anciennes gloires du LHC, Claude Friederich, Gérard Dubi et Beat Kindler.

Avec l'ouverture anticipée de cette saison, nous avons pu accueillir un camp d'arbitres de la Swiss Hockey League du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre.

De nombreux clubs ont profité de nos installations à satisfaction. La fin de saison s'annonce belle avec les finales de promotion en 2<sup>ème</sup> ligue du HCV, le gala de fin de saison du patinage artistique et la Silent Disco. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire due au Covid-19, la patinoire doit fermer brutalement ses portes le vendredi 13 mars.

Dans le local de pétanque, des travaux de peinture et de réaménagement du bar sont réalisés par les membres du club.



## Formation :

Diverses formations dédiées aux premiers secours sont régulièrement suivies par l'ensemble des collaborateurs ainsi que les mises à jour pour les brevets de gardes-bains.

# Patinoire

**PROGRAMME  
INAUGURATION  
23-25 AOÛT 2019**

## **VENDREDI « DÉCOUVERTE »**

**Visite de la patinoire  
et des installations dès 18h**  
Conférence publique JO 2020 Lausanne  
Disco sur glace du Passeport Vacances

## **SAMEDI « OFFICIEL »**

**Discours d'inauguration officiel à 11h**  
Guinguettes avec animation musicale  
**Démonstration Short-track, Patinage public**  
**Match de Hockey Derby HCY vs HCVJ**  
**Souper d'inauguration à 18h45 \*)**  
**Spectacle « Magic Circus on Ice » à 20h45 \*)**

## **DIMANCHE « FAMILLES »**

Match de hockey Parents-Enfants  
**Patinage public dès 14h**  
Initiation au patinage et démonstration de 14h à 15h  
**Tyrolienne Patinoire-Piscine**  
Châteaux gonflables

Samedi-Dimanche restauration et bar non-stop dès 11h  
Burger, Raclette, Saucisses, Pâtisseries

Avec la présence des JO 2020 et de la mascotte Yodeli le samedi

**\*) Billets en vente sur :**

[patinoirevallorbe.ch/inauguration](http://patinoirevallorbe.ch/inauguration)  
ou à la Boulangerie Scherzmann





**BILAN AU 30 AVRIL 2020**

	<u>30.04.2020</u>	<u>30.04.2019</u>
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>TRESORERIE ET ACTIFS COTES EN BOURSE DETENUS A COURT TERME</u>		
Caisse	1 176.45	891.25
Poste	76 478.37	61 045.88
Banques	512 052.54	268 748.62
	<u>589 707.36</u>	<u>330 685.75</u>
<u>COMMUNE DE VALLORBE</u>		
Compte courant	150 622.74	291 082.14
Remb. travaux Piscine	81 807.10	160 187.58
	<u>232 429.84</u>	<u>451 269.72</u>
	<b>822 137.20</b>	<b>781 955.47</b>
<u>CREANCES RESULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</u>		
Envers des tiers	<u>57 029.35</u>	<u>58 100.55</u>
<u>AUTRES CREANCES A COURT TERME</u>		
Charges sociales, comptes courants	<u>2 793.80</u>	<u>1 841.55</u>
<u>ACTIFS DE REGULARISATION</u>		
Actifs transitoires	<u>32 330.75</u>	<u>32 324.70</u>
<i>Total de l'actif circulant</i>	<u><b>914 291.10</b></u>	<u><b>874 222.27</b></u>
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>		
Titres	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Patinole	0.00	47 360.00
Patinole - agrandiss. et toiture	4 988 331.70	4 981 947.35
Piscine	487 225.00	553 416.70
Piscine - assainissement	279 421.58	160 187.58
	<u>5 754 978.28</u>	<u>5 742 911.63</u>
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	<u><b>5 754 979.28</b></u>	<u><b>5 742 912.63</b></u>
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u><b>6 669 270.38</b></u>	<u><b>6 617 134.90</b></u>

**BILAN AU 30 AVRIL 2020**

	<u>30.04.2020</u> CHF	<u>30.04.2019</u> CHF
<b>PASSIF</b>		
<u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u>		
<u>DETTES RESULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</u>		
Créanciers fournisseurs	95 191.08	25 756.30
Autres créanciers	390.00	257.00
	<u>95 581.08</u>	<u>26 013.30</u>
<u>PASSIFS DE REGULARISATION</u>		
Passifs transitaires	9 500.55	38 999.50
	<u>9 500.55</u>	<u>38 999.50</u>
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<u><b>105 081.63</b></u>	<u><b>65 012.80</b></u>
<u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u>		
<u>DETTES A LONG TERMES</u>		
Prêt LIM - Patinoire	0.00	47 360.00
Commune de Vallorbe - Solde Piscine	402 225.00	446 916.70
Prêt LIM - Piscine	85 000.00	106 500.00
Commune de Vallorbe - Assainissement Piscine	279 421.58	160 187.58
Commune de Vallorbe - Toiture patinoire	4 988 331.70	4 981 947.35
	<u>5 754 978.28</u>	<u>5 742 911.63</u>
	<u><b>5 754 978.28</b></u>	<u><b>5 742 911.63</b></u>
<i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>	<u><b>5 754 978.28</b></u>	<u><b>5 742 911.63</b></u>
<i>Total des capitaux étrangers</i>	<u><b>5 860 059.91</b></u>	<u><b>5 807 924.43</b></u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
<u>CAPITAL</u>		
Capital-actions	1 000 000.00	1 000 000.00
	<u>1 000 000.00</u>	<u>1 000 000.00</u>
<u>RESERVES FACULTATIVES ISSUES DU BENEFICE</u>		
Réserve issue de la cession du patrimoine de l' A.A.P.V.	60 627.90	60 627.90
PP reporté	-251 417.43	58.79
Résultat de l'exercice	0.00	-251 476.22
	<u>-190 789.53</u>	<u>-190 789.53</u>
	<u><b>809 210.47</b></u>	<u><b>809 210.47</b></u>
<i>Total des capitaux propres</i>	<u><b>809 210.47</b></u>	<u><b>809 210.47</b></u>
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<u><b>6 669 270.38</b></u>	<u><b>6 617 134.90</b></u>

Vallorbe, le 23 septembre 2020



Sports et Loisirs de Vallorbe SA



**COMPTE DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 1ER MAI 2019 AU 30 AVRIL 2020**

	2019/2020	2018/2019
	CHF	CHF
<b>Administration</b>		
Subventions communales et d'associations de communes	588 267.40	536 861.24
Formation	-2 118.00	-6 369.95
Imprimés et fournitures de bureau	-358.50	-1 456.30
Annonces, journaux, documentation, publicité	-3 318.35	-6 465.28
Frais de réceptions et manifestations	-19 208.49	-922.80
Frais de téléphone	-10 258.05	-7 140.70
Frais bancaires et postaux	-872.51	-870.35
Honoraires, prestations de service	-23 112.55	-16 900.95
Assurances	-16 038.00	-17 535.70
Impôt foncier	-1 316.50	-396.65
Cotisations et dons	-1 544.00	-1 544.00
Frais divers	-150.00	-363.35
	<b>509 972.45</b>	<b>476 895.21</b>
<b>Camping</b>		
Produit des loyers	9 000.00	3 850.00
Taxes camping	50 550.10	48 755.40
Recettes diverses	1 123.90	1 480.00
Salaires	-39 013.05	-48 852.77
Charges Sociales	-3 518.35	-4 091.65
Caisse de pension	-1 416.10	-1 426.20
Assurances de personnes	-1 086.60	-1 260.27
Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	-19 259.55	-7 099.02
Eau	-925.95	-779.80
Gaz	-4 633.90	-3 291.55
Eclairage	-6 198.65	-4 068.55
Achat carburant	0.00	-185.50
Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	-4 573.80	-3 863.45
Entretien installations	-1 208.00	-2 193.20
Charges TVA	-1 386.90	-593.40
Frais divers	-932.25	-1 911.10
	<b>-23 479.10</b>	<b>-25 531.06</b>
<b>Patinoire</b>		
Entrées public	49 215.40	36 197.39
Location glace	75 667.50	37 364.50
Location locaux	15 420.00	16 500.00
Recettes diverses	4 515.65	1 413.65
Dons	400.00	
Publicité	25 309.60	27 414.90
Salaires	-135 696.75	-104 654.79
Charges sociales	-14 332.80	-8 765.35
Caisse de pensions	-5 158.65	-3 055.30
Assurances de personnes	-3 805.85	-2 699.81
Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	-49 195.77	-31 392.02
Eau	-4 887.15	-2 908.95
Gaz	-22 762.80	-20 055.00
Electricité	-75 106.50	-40 679.80
Achat carburant	-26.00	0.00
Entretien bâtiments	0.00	-4 557.00
Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	-36 253.05	-1 227.70
Entretien installations	-2 738.65	-51 097.95
Leasing	-19 618.80	-6 091.25
Charges TVA	-4 048.22	-49.15
Frais divers	-5 351.60	-672.55
Amortissement	-47 360.00	-26 909.65
	<b>-255 814.44</b>	<b>-185 925.83</b>

**COMPTE DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 1ER MAI 2019 AU 30 AVRIL 2020**

	<u>2019/2020</u>	<u>2018/2019</u>
	CHF	CHF
<i>Report</i>	230 678.91	265 438.32
<b>Piscine</b>		
Entrées public	65 743.85	65 596.63
Location locaux	6 000.00	6 000.00
Dépôt et locaux	528.00	892.00
Recettes diverses	12.95	121.40
Salaires	-127 660.70	-94 473.89
Charges sociales	-11 284.10	-7 912.65
Caisse de pensions	-4 664.15	-2 758.05
Assurances de personnes	-2 595.60	-2 437.17
Achat machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	-32 616.18	-37 284.63
Eau	-4 809.90	-2 594.90
Gaz	-820.70	-402.60
Electricité	-13 777.70	-12 608.55
Achat carburant	-217.70	-94.10
Chauffage eau bassins	-23 632.60	-16 021.00
Entretien bâtiments	-131.75	-4 258.50
Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	-8 041.50	-12 334.80
Entretien installations	-3 429.10	-81 826.74
Charges TVA	-2 613.33	-2 027.10
Frais divers	-477.00	-1 923.60
Intérêts emprunts	0.00	-6 552.00
Amortissement	-66 191.70	-52 538.07
	<u>-230 678.91</u>	<u>-265 438.32</u>
<b>Produits et (charges) extraordinaires</b>	0.00	-251 476.22
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<u>0.00</u>	<u>-251 476.22</u>

Vallorbe, le 23 septembre 2020

Sports et Loisirs de Vallorbe SA

**ANNEXE**  
**AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2019**

30.04.2020

CHF

30.04.2019

CHF

Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les investissements portés à l'actif du bilan doivent être amortis dans les délais suivants:

dix ans au plus pour le mobilier, l'équipement et les installations techniques, les machines, les véhicules, les subventions, les participations et les indemnités d'expropriation;

trente ans au plus pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement, les bâtiments et constructions.

Par convention de cession de patrimoine au sens de l'article 181 du code des obligations, l'Association des amis de la piscine de Vallorbe a cédé à titre gratuit, un actif net de CHF 60'627.90. Un montant équivalent a été directement affecté en réserve.

Statut fiscal

Par décision datée du 8 août 2017, l'Administration Cantonale des impôts a décidé d'exonérer, sur le plan fédéral, cantonal et communal, la société "Sport et Loisirs de Vallorbe SA" de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan

Engagements de Leasing	150 410.80	166 759.80
------------------------	------------	------------

Autres informations prescrites par la loi	Néant	Néant
---	-------	-------

Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des employés à plein temps ne dépasse pas :	10 employés	10 employés
---	-------------	-------------

Le conseil d'administration



**Sports et loisirs de Vallorbe SA**

**Vallorbe**

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE  
ARRETE AU 30 AVRIL 2020**

Lausanne, le 23 septembre 2020



# FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

REVISION · EXPERTISES · COMPTABILITE

Route de Berne 52  
Case postale 128  
1000 Lausanne 10  
Tél. 021 651 33 00  
Fax 021 651 33 01

A l'assemblée générale  
des actionnaires de  
Sports et loisirs de Vallorbe SA

Vallorbe

contact@fiduciaire-favre.ch  
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114 002.069 TVA

n/réf JFB/NME-mg 7744 FFR

Lausanne, le 23 septembre 2020

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

### sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Sports et loisirs de Vallorbe SA, Vallorbe

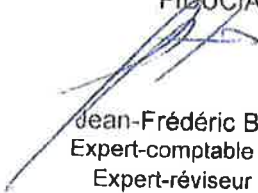
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Sports et loisirs de Vallorbe SA pour l'exercice 2019/2020 arrêté au 30 avril 2020.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

  
Jean-Frédéric Braillard  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

  
Nicolas Métraux  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels

SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA  
Place Du Pont 2  
1337 Vallorbe

Fiduciaire Favre Révision SA  
Rte de Berne 52  
1010 Lausanne

Vallorbe, le 23 septembre 2020

### ***Déclaration d'intégralité pour le contrôle restreint***

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe de SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA pour l'exercice 2019/2020 arrêté le 30 avril 2020. Le but de votre contrôle est de déterminer s'il existe des éléments permettant de conclure que les comptes annuels et la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs à la loi suisse et aux statuts. Nous reconnaissons la responsabilité du conseil d'administration en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le conseil d'administration a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants:

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du conseil d'administration ont été mis à votre disposition. Par ailleurs, nous vous avons accordé un accès illimité à toutes les personnes que vous avez estimé nécessaire d'interroger pour obtenir votre assurance d'audit.
- Les informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi, ont été mentionnées correctement dans l'annexe.
- La société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p.ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de parties liées (art. 959a, al. 4, CO) est complète et exacte.



- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de la société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA à continuer son exploitation («going concern»).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 959c, al. 1, ch. 3, CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- La société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers).
- Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale et susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'entreprise, n'existaient pas à la date du bilan/sont mentionnées en annexe.
- Nous vous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.
- Le montant et l'objet des fonds propres non librement disponibles (p.ex. les réserves au sens de l'art. 671 ss CO) sont correctement enregistrés et mentionnés dans les comptes annuels.

Vallorbe, le 23 septembre 2020



SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA

[Date / Adresse / Signature/s]

Annexes:

- Exempleaire signé des comptes annuels
- Documents mentionnés précédemment.

